



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1823**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1823 intitulé :

Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux d'infrastructures dans le secteur du boulevard de la Cité-des-Jeunes et du boulevard de la Gare et les travaux de réaménagement de la bretelle de la sortie 2 de l'A-30 incluant tous les travaux connexes en décrétant une dépense de 10 162 000 \$ et un emprunt de 2 183 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 16 mai 2022.

QUE le règlement a été approuvé le 21 septembre 2022 conformément à la loi pour un emprunt de 2 183 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 24^e jour du mois d'octobre 2022.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca